



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 avril 2025

<u>Date de la convocation :</u> 28 mars 2025	L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi trois avril à dix-neuf heures,
<u>Date d'affichage :</u> 28 mars 2025	les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
En exercice : 15 Présents : 11 Votants : 15	<u>Etaient présents :</u> <i>Karine KAUFFMANN, Maire</i> <i>Bernard JUERY, Carla FICUCIELLO, Eric LAURENT, Apolline SCHRECK, Geneviève PINÇON, Manuel LEON, Cécile CURIEL, Eric CHANTOT, Cécile BITOUN et Laurence LELARGE, conseillers municipaux.</i>
	<u>Etaient absents :</u> <i>Angéline MOYET (pouvoir donné à Carla FICUCIELLO)</i> <i>Sylvain IGUNA (pouvoir donné à Bernard JUERY)</i> <i>Philippe MARTINET (pouvoir donné à Eric LAURENT)</i> <i>Patrick FOURNIER (pouvoir donné à Cécile BITOUN)</i>
	<u>Secrétaire de Séance :</u> Manuel LEON

Délibération N° 2025-03

I - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024

Exposé de M. LAURENT :

Le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

Les écritures du compte de gestion 2024 établies par le Receveur-Percepteur de la Trésorerie de Poissy étant identiques aux écritures du compte administratif 2024 de la commune, il convient de procéder à l'adoption du compte de gestion 2024.

Délibération :

Le Conseil Municipal,

**Vu l'article L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,**

Entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité avec 3 abstentions (L. LELARGE, C. BITOUN, P. FOURNIER)

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Poissy Nord •
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 08 75 03 • Application agréée Elegalite.com
Email : comunedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16





- DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan, le 03/04/2025

Le Maire,
Karine KAUFFMANN



Rendu exécutoire par :
Dépôt en Sous-Préfecture le 04/04/2025
Et par publication le 04/04/2025

Médan

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • 18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Application agréée Elegalite.com



99_DE-078-217803840-20250403-2025_03-DE